

## Le SDEHG lance un nouveau programme en faveur de la rénovation énergétique des bâtiments publics



Les bâtiments sont le premier poste de dépenses des collectivités avec 78% de leurs consommations et 68% de leurs dépenses énergétiques.

Le SDEHG, établissement public composé de 585 communes et de la métropole, est un acteur clé du département en matière de service public de l'énergie. Il apporte son expertise aux communes pour les conseiller en matière d'économies d'énergie : il réalise des diagnostics énergétiques des bâtiments publics et de l'éclairage public, il accompagne les communes dans leurs différents projets de transition énergétique comme les installations photovoltaïques.

Pour aller plus loin, le SDEHG lance aujourd'hui un nouveau projet pour l'accompagnement des collectivités en faveur de la rénovation des bâtiments publics. Ce projet s'inscrit dans le programme ACTEE - Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Énergétique - porté par la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies.

L'objectif est de mettre à disposition et financer des outils d'aide à la décision pour aider les collectivités à développer des projets de rénovation énergétique des bâtiments publics.

L'intervention du SDEHG commence par l'accompagnement des communes dans l'établissement d'un état des lieux de leur patrimoine bâti, comprenant notamment les données de consommations d'énergie. Pour cela, les élus du Bureau du SDEHG ont acté, lors de leur réunion du 8 juillet, l'acquisition d'un logiciel de suivi des consommations des bâtiments qui sera mis à la disposition des communes.

« Cette première phase de constitution d'une base de données énergétiques des bâtiments publics est indispensable pour planifier les rénovations à engager en fonction des diverses priorités. Le SDEHG accompagnera également les communes à la planification financière et à l'obtention des aides pour monter leurs projets de rénovation. Un Conseiller en financement, dédié à cette mission, est en cours de recrutement. », explique Thierry Suaud, Président du SDEHG.